
Fiches thématiques

Activité, emploi et coûts salariaux

2.1 Valeur ajoutée

En 2012, la valeur ajoutée (VA) de l'économie nationale s'élève à 1 820,9 milliards d'euros, soit une croissance en valeur de + 1,5 % par rapport à 2011, après + 3,0 % en 2010. Les sociétés non financières et les entreprises individuelles (EI) sont les plus gros contributeurs en produisant près des deux tiers de la valeur ajoutée (64 % en 2012) devant les administrations (18 %) et les ménages (11 %). Depuis 20 ans, la répartition de la valeur ajoutée selon les secteurs institutionnels évolue peu, on constate néanmoins une lente croissance des administrations et des ménages qui se fait aux dépens des entrepreneurs individuels dont la forme juridique a pâti d'une moindre attractivité par rapport à celle des sociétés.

Avec le commerce et les transports, les branches des services principalement marchands non financiers ont produit la moitié de la valeur ajoutée en 2012 devant les services principalement non marchands (23 %) et l'industrie (13 %). Sur les trois dernières années, cette répartition s'est stabilisée mais sur longue période la branche industrie est en déclin continu (elle représentait près d'un quart de la valeur ajoutée en 1980). En contrepartie, la part des services non marchands a augmenté de près de cinq points et surtout celle des autres services marchands (hors commerce, transport, hébergement et restauration, et activités financières) est passée de 23 % en 1980 à 33 % en 2012. Le recul de la part de la branche industrie dans la valeur ajoutée totale ne touche pas uniquement la France. Entre 2000 et 2011, ce recul est de même ampleur au Royaume-Uni et à peine moins marqué en Espagne et en Italie. Dans l'Union européenne à 15, seule l'Allemagne fait exception. Parmi les nouveaux États membres, le poids de l'industrie est plutôt stable sauf en Bulgarie et Roumanie où il augmente au détriment de l'agriculture.

Le produit intérieur brut (PIB) s'obtient à partir de la somme des valeurs ajoutées brutes au prix de base des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, en ajoutant les impôts sur

les produits (12,5 % de la VA en 2012) et en retirant les subventions correspondantes (0,9 % de la VA en 2012). Sous l'angle des revenus, la VA se partage entre les différents types de revenus bruts de l'ensemble des secteurs institutionnels. En 2012, la rémunération des salariés représente 59,6 % de la VA et l'excédent brut d'exploitation (EBE) 29,9 %. Avant la crise, de 1990 à 2007, le partage de la valeur ajoutée s'est déformé aux dépens du **revenu mixte** des EI qui a diminué pour des raisons démographiques, et au profit de l'EBE (des sociétés et des ménages) et des impôts sur la production. Les cotisations employeurs ont diminué. Sur les seules sociétés non financières, le partage entre rémunération du travail et du capital est également resté plutôt stable. Avec la crise de 2008, alors que les mêmes tendances structurelles sur le revenu mixte et les impôts liées à la production restent à l'œuvre, le partage de la valeur ajoutée s'est déformé en faveur des rémunérations des salariés.

Au niveau européen, de 2000 à 2008, la croissance en volume de la valeur ajoutée a été nettement plus forte en Espagne et au Royaume-Uni qu'en France et en Allemagne (respectivement + 27 % et + 23 % sur la période contre + 13 % et + 14 %). Au plus fort de la crise, en 2009, toutes les grandes économies européennes ont connu un fort recul de leur valeur ajoutée. C'est la France qui a le mieux résisté (- 2,9 %) et l'Allemagne qui a le plus reculé (- 5,6 %). L'économie allemande a ensuite connu un redressement rapide : en 2012, sa valeur ajoutée en volume est supérieure de 2,5 points à celle de 2008. La France retrouve aussi un niveau légèrement supérieur à 2008 (+ 0,8 point), mais avec une croissance beaucoup moins vigoureuse. La situation est plus dégradée au Royaume-Uni, et surtout en Italie et en Espagne dont la valeur ajoutée en volume reste en 2012 près de cinq points inférieure à 2008. ■

Définitions

Revenu mixte : solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.

1. Valeur ajoutée brute par secteur institutionnel en 2012

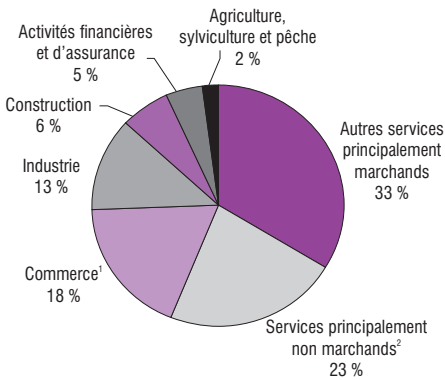
	1990	2000	2012	Prix courants 2012 (en milliards d'euros)
		(en %)		
Sociétés non financières	55,7	56,0	55,9	1 018,3
Sociétés financières	6,1	5,1	5,1	92,1
Administrations publiques	16,5	17,7	18,3	333,1
Entrepreneurs individuels (EI)	12,2	9,2	7,6	138,7
Ménages (hors EI) ¹	8,4	10,4	11,4	206,8
Institutions sans but lucratif au service des ménages	1,2	1,5	1,7	31,8
Ensemble de l'économie nationale	100,0	100,0	100,0	1 820,9

1. Y compris loyer imputés au sens de la comptabilité nationale.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Valeur ajoutée brute par branche à prix courants en 2012



1. Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration.

2. Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Partage de la valeur ajoutée à prix courants

	1990	2000	2007	2012
		(en %)		
Rémunération des salariés	57,7	58,1	57,8	59,6
Salaires et traitements bruts	41,8	42,6	42,6	43,6
Cotisations sociales à la charge des employeurs	15,9	15,5	15,2	16,0
Impôts sur la production	3,8	4,7	4,8	5,0
Subventions d'exploitation	-1,1	-1,0	-1,4	-1,3
Excédent brut d'exploitation	30,0	30,4	31,5	29,9
Revenu mixte brut des EI	9,6	7,8	7,3	6,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

(en milliards d'euros)

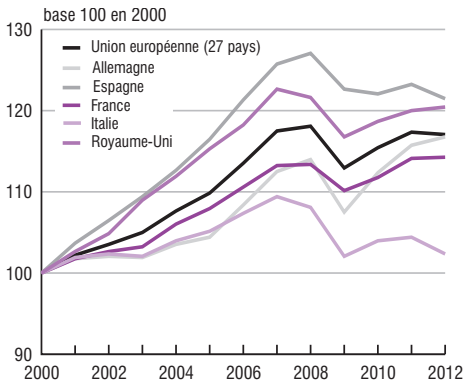
Valeur ajoutée brute	924,0	1 289,1	1 689,8	1 820,9
+ impôts sur les produits ¹	123,2	167,9	209,5	227,1
- subventions sur les produits	-14,4	-17,4	-12,5	-15,7
Produit intérieur brut (PIB)	1 032,8	1 439,6	1 886,8	2 032,3

1. TVA, impôts sur les importations et autres impôts sur les produits (TIPP, taxes sur les tabacs, sur les alcools...).

Champ : France.

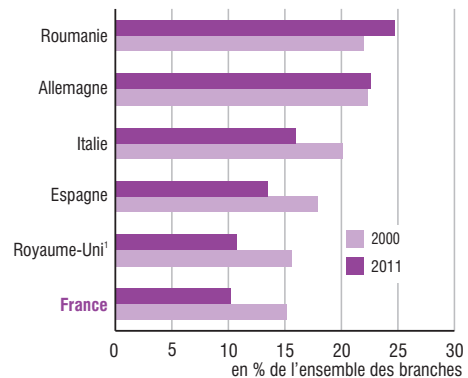
Source : Insee, comptabilité nationale, base 2005.

4. Valeur ajoutée brute en volume aux prix de base



Source : Eurostat.

5. Poids de la VA de la branche industrie manufacturière en Europe en 2000 et 2011



1. Données 2010.

Source : Eurostat.

2.2 Prix de production et d'importation

Les cours des matières premières et du pétrole brut en particulier sont les déterminants essentiels des prix d'importation et de production en France. Si la raréfaction de l'offre de pétrole (diminution des réserves) ou son enchérissement (dû au recours à des techniques plus coûteuses d'extraction), entraînent structurellement son prix à la hausse, le volume de la demande est aussi un paramètre déterminant. Avec la crise, les anticipations sur la croissance mondiale se sont brutalement retournées au milieu de l'année 2008 et le cours du Brent (pétrole brut léger extrait de la mer du Nord), coté à Londres en dollar, a été divisé par trois en six mois. La correction était excessive et il est ensuite revenu en un peu plus de deux ans à son niveau de mi-2008 ; il oscille depuis sous un plafond de 120 dollars par baril, valeur qu'il n'avait franchie qu'en 2008, juste avant la chute.

Toutes les autres matières premières cotées sur une place internationale ont aussi subi une baisse brutale au deuxième semestre 2008 puis vu leur cours rapidement remonter pendant un peu plus de deux ans, au delà de leur niveau d'avant la crise (surtout en euro, car celui-ci s'est un peu déprécié par rapport au dollar depuis 2008). Depuis février 2011, ils oscillent légèrement à la baisse : au-delà des circonstances propres à chaque produit, ceci traduit l'importance déterminante actuellement pour l'évolution des prix du volume de la croissance mondiale attendue.

Depuis septembre 2011, les prix d'importation sont au-dessus de leur niveau de juillet 2008 ; un plafond a été atteint en mars 2012, suivi d'évolutions contrastées. Les prix de production de l'industrie française (IPVI) pour le marché français ou les marchés extérieurs traduisent d'abord l'impact des ventes de produits pétroliers raffinés, en prenant en compte leur part respective sur ces marchés ; ils répercutent ensuite, avec un certain délai, l'évolution des coûts de l'énergie.

Compte tenu des conditions propres au marché de l'électricité français (sécurité, transition énergétique, développement du

marché de gros), les prix de l'énergie produite en France pour le marché français ont augmenté d'environ 10 % fin 2012 par rapport au point haut de mars 2008, alors qu'en janvier 2009 la baisse était de 21,5 % par rapport à ce même mois.

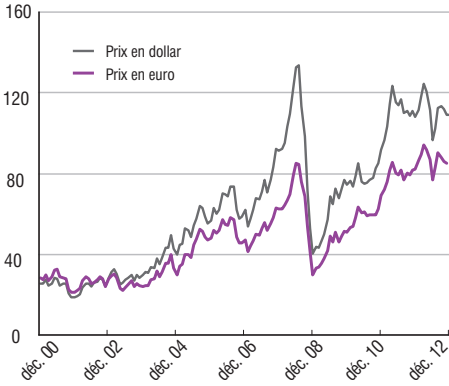
Les prix des biens intermédiaires produits en France (notamment ceux des matières plastiques et chimiques) répercutent aussi directement l'effet des prix du pétrole et des matières premières incorporées, mais l'ampleur des évolutions a été moindre : à peine + 2 % entre mai 2008 et fin 2012 après la résorption de la baisse de - 7 % entre mai 2008 et février 2009. En revanche, les prix des biens d'investissement ou de consommation durable n'ont pas à court terme de lien avec les cours des matières premières.

Les prix de production des services de transport et d'entreposage ont intégré l'évolution du prix du pétrole et ponctuellement la contraction des échanges (+ 3 % entre le troisième trimestre 2008 et le premier trimestre 2013 compte tenu d'un repli de 2,5 % entre le troisième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009). En revanche, les prix de services d'information et de communication traduisent les gains continus de productivité de cette branche et ceux des services administratifs et de soutien, la hausse continue du coût du travail, sans impact notable des autres conditions macroéconomiques.

Les prix (ICC) et coûts de la construction (BT01) ont atteint un sommet en septembre 2008, puis ont été orientés à la baisse pendant 6 à 9 mois. Depuis, ils progressent à nouveau. L'indice de prix de la location immobilière aux entreprises a connu une évolution analogue : son pic du quatrième trimestre 2008 n'a été dépassé de manière durable qu'à partir du premier trimestre 2012. Traduisant surtout le coût du travail, l'indice de prix de l'entretien-amélioration (IPEA) a connu une simple inflexion dans sa hausse, entre le troisième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2010. ■

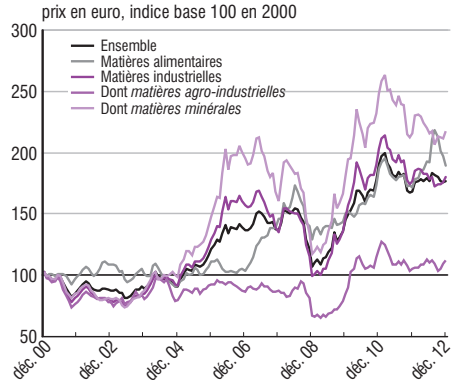
Prix de production et d'importation 2.2

1. Prix du baril de pétrole (Brent)



Source : Insee.

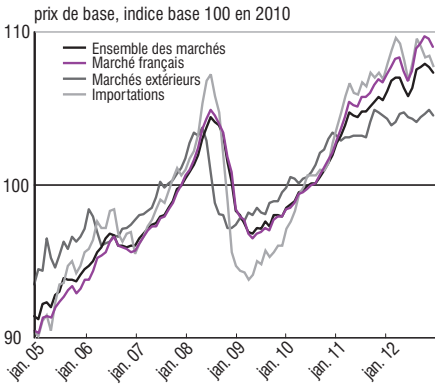
2. Prix des matières premières importées hors énergie



Champ : France.

Source : Insee.

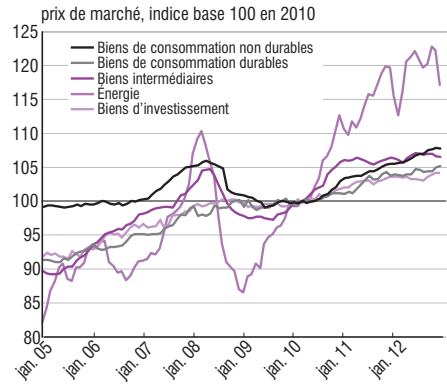
3. IPVI selon le marché destinataire et prix à l'importation de produits industriels



Champ : France, ensemble de l'industrie sauf gestion de l'eau et dépollution pour les importations.

Source : Insee.

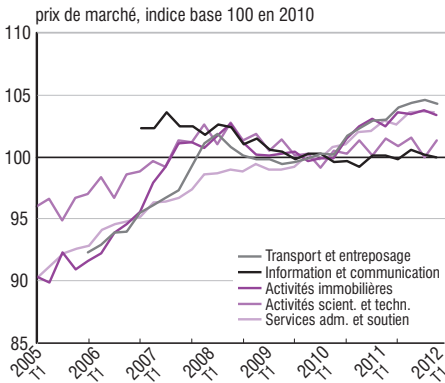
4. IPVI pour le marché français par grands regroupements industriels



Champ : France.

Source : Insee.

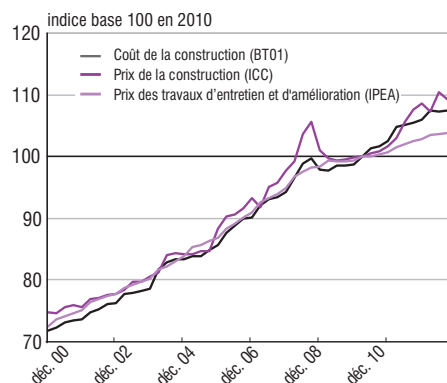
5. Indices des prix de production de services vendus aux entreprises françaises



Champ : France.

Source : Insee.

6. ICC, indice de coût des facteurs de production de la construction et IPEA



Champ : France pour BT01, France métropolitaine pour ICC et IPEA.

Source : Insee

2.3 Taux de marge

Dans le partage de la **valeur ajoutée aux coûts des facteurs** (VACF), le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises - l'excédent brut d'exploitation (EBE) -, notamment pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. En 2011, le taux de marge (EBE/VACF) est de 27,5 % sur l'ensemble des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors services financiers. Il varie entre 19 % et 27 % sauf dans l'information et la communication et les activités immobilières où il est notablement plus élevé (respectivement 37 % et 71 %).

Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. Ainsi l'industrie, avec un taux de marge de 27 %, et un taux d'investissement de 23 % a une rentabilité économique de 7 %. *A contrario* le secteur de la construction avec un taux de marge et un taux d'investissement relativement faibles (respectivement 19 % et 10 %) a une rentabilité économique plus forte que la moyenne (21 % contre 9 %). Les secteurs à forts investissements comme par exemple les activités de location et location-bail (98 %), les activités immobilières (84 %) ou des télécommunications (44 %) ont des taux de marge nettement supérieurs à la moyenne (respectivement 76 %, 71 %, 64 %).

Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de 10 salariés que dans les autres (39 % contre 19 % pour les 10 à 249 salariés et 26 % pour les 250 salariés ou plus). En effet, ces microentreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçant, artisan, professionnel libéral), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés de leur entreprise mais rémunèrent leur travail sur le résultat de celle-ci. Leur taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Le poids économique de ces unités

légales reste relativement faible et impacte peu le taux de marge global qui reste proche de celui des entreprises de 250 salariés ou plus.

Les taux de marge ont fortement reculé en 2009. Ils sont repartis à la hausse en 2010, mais seuls les secteurs de l'immobilier et des transports et entreposage ont retrouvé un taux équivalent ou supérieur à ceux de 2007. En 2011, à l'exception de l'immobilier, les taux de marge sont en léger recul. D'une part, la masse salariale brute a augmenté de 2,7 % sous l'effet d'une croissance de l'emploi (+ 0,8 %) et d'une augmentation des salaires ; le salaire moyen par tête des branches marchandes non agricoles progresse de 2,4 % en 2011, au même rythme que l'indice des prix. D'autre part, l'augmentation des charges patronales s'est accélérée (+ 4,5 % en 2011). Cet alourdissement est consécutif à l'annualisation des allègements généraux des charges sur les bas salaires et à la hausse du taux de cotisations sur les accidents du travail.

Les comparaisons des taux de marges avec les partenaires européens sont difficiles : si chaque pays met *a priori* en œuvre les mêmes concepts, le choix des sources et méthodes est tributaire de contextes nationaux très différents. À titre d'exemple, les comptes nationaux allemands considèrent que les données fiscales d'entreprise ne permettent pas de procéder à une estimation fiable de leur valeur ajoutée ; ils privilégient des enquêtes fournissant des informations fines sur la production et les consommations intermédiaires. De même pour les rémunérations versées et les coûts. Ainsi le taux de marge est en quelque sorte une variable solde obtenue après confrontation de diverses données d'enquêtes. Au contraire, en France les données de comptabilité sont privilégiées, avec leur cohérence, pour la statistique d'entreprise comme pour la comptabilité nationale (*modulo* les retraitements liés aux concepts). ■

Définitions

Valeur ajoutée aux coûts des facteurs : la valeur ajoutée est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. La valeur ajoutée aux coûts des facteurs est égale à la valeur ajoutée de laquelle on déduit les impôts sur la production (type taxe professionnelle) et à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation.

1. Taux de marge en 2011

en millions d'euros

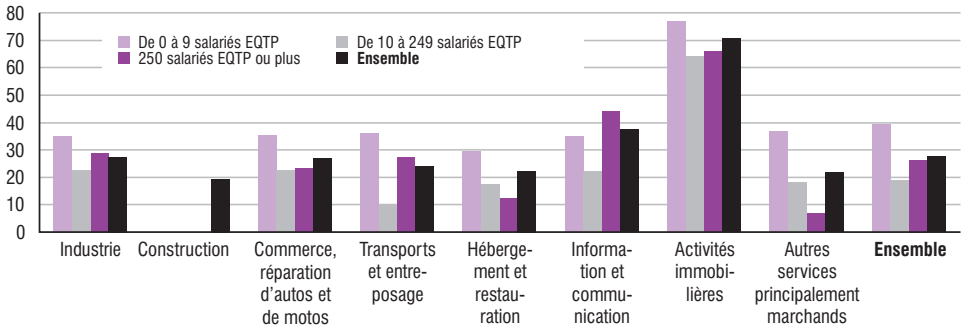
	Valeur ajoutée aux coûts des facteurs a	Charges de personnel b	Excédent brut d'exploitation c=a-b	Taux de marge (en %) c/a
Industrie	233 411	169 799	63 612	27,3
<i>dont : industrie manufacturière</i>	<i>195 289</i>	<i>148 968</i>	<i>46 321</i>	<i>23,7</i>
Construction	87 650	70 686	16 964	19,4
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	174 837	127 932	46 905	26,8
Transports et entreposage	77 617	58 982	18 635	24,0
Hébergement et restauration	36 341	28 198	8 143	22,4
Information et communication	77 972	48 790	29 182	37,4
Activités immobilières	38 967	11 430	27 537	70,7
Autres services principalement marchands	185 620	145 380	40 240	21,7
Ensemble	912 416	661 197	251 219	27,5

Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Source : Insee, É sane.

2. Taux de marge en 2011 selon le secteur d'activité et la taille de l'entreprise

en %



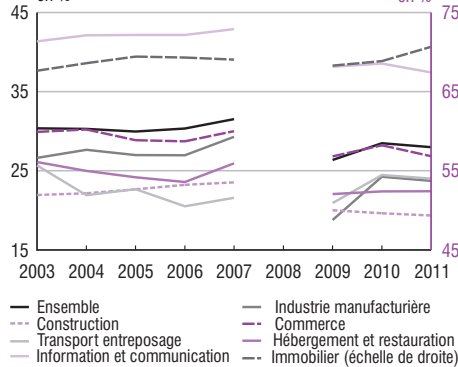
Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Note : les données par taille d'entreprises ne sont pas disponibles pour le secteur de la construction.

Source : Insee, É sane.

3. Taux de marge des entreprises marchandes non financières de 2003 à 2011

en %

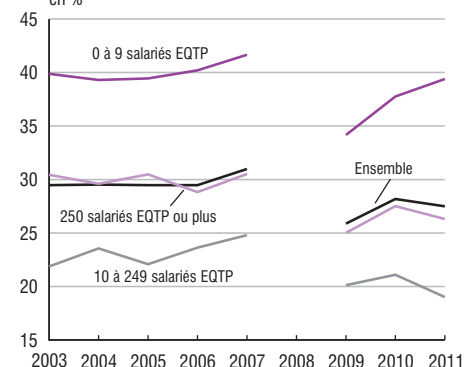


Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Note : l'Insee a rénové ses outils de statistiques d'entreprises en 2008. Pour cette première année, les données sont de moins bonne qualité et ne sont donc pas diffusées..
Source : Insee, Ficus, É sane.

4. Taux de marge selon la taille de l'unité légale de 2003 à 2011

en %



Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Note : l'Insee a rénové ses outils de statistiques d'entreprises en 2008. Pour cette première année, les données sont de moins bonne qualité et ne sont donc pas diffusées.
Source : Insee, Ficus, É sane.

2.4 Emploi

Au 31 décembre 2011, la France métropolitaine compte 26,3 millions d'emplois dont 90 % d'emplois salariés. Près de la moitié des emplois sont dans le tertiaire marchand qui regroupe les secteurs du commerce, des transports, de l'hébergement, de la restauration et les autres services marchands. Le tertiaire non marchand (administrations publiques, santé et action sociale, éducation) compte 8,0 millions d'emplois devant l'industrie (3,4 millions) et la construction (1,7 millions). Les femmes constituent 47,5 % de la population active occupée. Elles sont notamment très largement majoritaires dans le tertiaire non marchand (66,9 %). Près d'une femme sur trois travaille à temps partiel dans la plupart des secteurs d'activité à l'exception de l'industrie (16,4 %). Le CDI reste le contrat de référence pour les salariés (86,4 %) dans tous les secteurs. L'apprentissage représente près de 5 % des emplois salariés de la construction.

L'emploi salarié des secteurs marchands a connu une croissance continue entre 2003 et 2007 (+ 3,7 % sur la période) mais les trois quarts des 580 000 emplois créés sont perdus en 2008 et 2009 et la faible reprise de 2010 et 2011 (+ 155 000 salariés) est annulée en 2012. Fin 2012 l'emploi marchand total se situe à un niveau à peine supérieur à celui du troisième trimestre 2009, point le plus bas atteint pendant la crise. Le secteur de la construction a enregistré la plus forte croissance de l'emploi entre 2003-2007 (+ 15 % sur la période soit près de 200 000 emplois créés hors intérimaires) et a ensuite été fortement impacté par la crise de 2008-2009 ; l'emploi y recule de façon continue jusqu'en 2012. Dans les services marchands, l'emploi également en hausse

entre 2003 et 2007 (+ 10 % sur la période soit 525 000 emplois créés) a subi l'effet de l'ajustement rapide de l'intérim ; en repli en 2008, il a cependant retrouvé dès 2010 son niveau d'avant la crise et reste quasi stable depuis. Dans les secteurs du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration, les situations sont très contrastées. L'emploi dans le commerce de détail et la restauration est resté stable pendant la crise et a connu une reprise rapide dès 2010, confirmée en 2011 et au premier semestre 2012. À l'opposé le commerce de gros et le commerce d'automobiles et de motocycles sont en recul depuis 2008 et ont un niveau d'emploi salarié en 2012 inférieur à celui de 2000.

Contrairement aux autres secteurs, l'industrie perdait déjà des emplois avant la crise : 475 000 entre 2000 et 2007. Au total, elle a perdu 800 000 emplois salariés (hors intérimaires) entre 2000 et 2010, soit 20 % de ses effectifs. Cette baisse semble marquer une pause en 2011 et 2012. Parallèlement l'emploi intérimaire a aussi servi d'ajustement à ce secteur qui en est le principal utilisateur (45 % de l'ensemble des intérimaires en moyenne en 2011). Début 2007, on dénombrait près de 320 000 intérimaires dans l'industrie, début 2009, ils n'étaient plus que 165 000, soit une réduction de moitié. Les réembauches d'intérimaires dans l'industrie ont été relativement rapides puisque début 2011, 110 000 emplois intérimaires avaient été créés (contre 155 000 détruits précédemment). Cependant depuis le second semestre 2011, l'intérim dans l'industrie est nettement reparti à la baisse, 60 000 emplois intérimaires ayant ainsi disparu fin 2012, ce qui peut laisser craindre de nouvelles destructions d'emplois dans l'industrie. ■

Pour en savoir plus

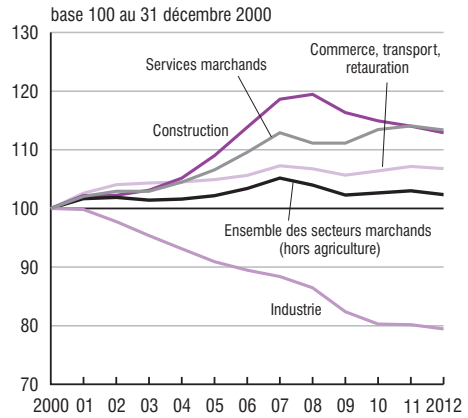
- « Depuis mi-2011, une nouvelle dégradation du marché du travail, moins marquée que celle de 2008-2009 », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2013.

1. Emploi au 31 décembre 2011

	en milliers		
	Salariés	Non-salariés	Ensemble
Agriculture	218	427	645
Industrie	3 263	133	3 396
Construction	1 427	296	1 723
Tertiaire marchand	11 321	1 242	12 563
Tertiaire non marchand	7 577	432	8 010
Ensemble	23 806	2 530	26 336

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Évolution de l'emploi salarié marchand



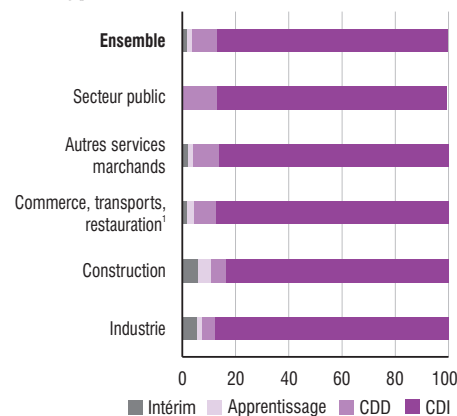
Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, estimations d'emploi.

3. Structure de la population occupée active en 2011

	Ensemble	Part de femmes	Part de temps partiel		Part de moins de 30 ans	Part de plus de 50 ans
			Ensemble	Parmi les femmes		
Ensemble	100,0	47,5	17,6	29,9	19,8	26,6
dont : industrie	12,9	28,9	6,2	16,4	18,9	26,0
construction	6,5	10,1	4,8	29,4	24,8	22,7
commerce, transports, restauration ¹	22,6	41,7	15,7	27,8	25,1	22,4
autres services marchands	25,1	53,6	23,2	35,0	21,1	25,4
tertiaire non marchand ²	30,4	66,9	23,9	30,7	15,0	30,7

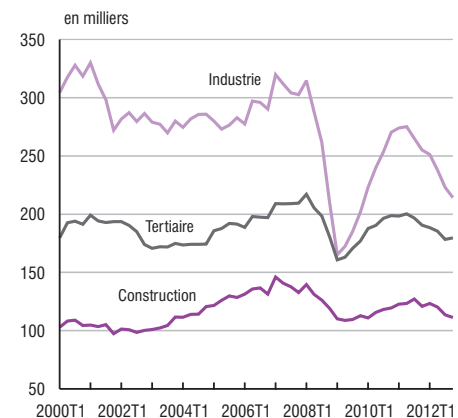
1. Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration.
2. Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.
Champ : France métropolitaine, population active occupée de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquête Emploi 2011.

4. Salariés selon le secteur d'activité et le type de contrat de travail en 2011



1. Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration.
Champ : France métropolitaine, population active occupée de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquête Emploi 2011.

5. Évolutions de l'emploi intérimaire par secteur utilisateur



Champ : France métropolitaine.
Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

2.5 Coût du travail

Malgré un lent processus de convergence à l'échelle européenne, le coût horaire de la main-d'œuvre reste fortement hétérogène entre les pays membres de l'Union européenne (UE) en 2012. La France fait partie des pays européens à coût élevé : elle se situe en dessous de la Belgique, de la Suède, ou du Danemark, mais au-dessus de l'Allemagne, y compris sur la seule industrie depuis quelques années. Parmi les pays membres de l'ex-UE à 15, c'est en effet en Allemagne que le coût horaire de la main-d'œuvre en euros courants a crû le moins vite entre 1996 et 2012. À l'inverse, en Irlande et en Grèce, il a crû le plus fortement, la France se trouvant dans une position médiane en termes d'évolution.

Mesurés à partir des comptes nationaux, en rapportant le coût du travail à la valeur ajoutée, les **coûts salariaux unitaires** ont baissé de près de 10 % en Allemagne entre 2000 et 2007 et sont restés stables en France, avant de croître dans les deux pays en raison de la crise, de manière un peu plus marquée en Allemagne. La France apparaît ainsi connaître sur l'ensemble des années 2000 une évolution des coûts salariaux unitaires de l'ensemble des activités marchandes analogue à celle du Royaume-Uni ou de l'Italie.

En France en 2008, dans les établissements dépendant des entreprises de dix salariés ou plus de l'industrie et des services marchands, le coût annuel en équivalent-temps plein d'un salarié était en moyenne de 50 850 euros. Rapporté au nombre d'heures effectivement travaillées dans l'année, cela correspond à un coût horaire moyen de 31,8 euros. Ce montant couvre l'ensemble des dépenses réalisées par les employeurs pour l'emploi d'un salarié : les rémunérations perçues par le salarié, les cotisations sociales à la charge de l'employeur, les frais de formation professionnelle, les autres dépenses et les taxes sur les salaires, déduction faite des

subventions perçues. C'est dans les secteurs des activités financières et d'assurance, de la production et distribution d'électricité et de gaz, et de l'information et communication que les coûts horaires sont les plus élevés, supérieurs à 40 euros. À l'autre extrémité, les coûts dépassent à peine 20 euros dans l'hébergement-restauration ou les activités de services administratifs et de soutien, et restent inférieurs à 30 euros dans le commerce et la construction.

Le coût horaire augmente avec la taille de l'entreprise dont dépend l'établissement. Certaines obligations légales ne concernent en effet que les entreprises de 50 salariés ou plus, comme la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ou le versement d'une contribution au comité d'entreprise. En outre, plus l'entreprise est grande et plus elle est susceptible de proposer à ses salariés des compléments de rémunération (intéressement ou abondement à des plans d'épargne entreprise) et des avantages en nature (mutuelle santé, dispositif de retraite facultatif). Le coût horaire moyen est également plus élevé dans les établissements implantés en Île-de-France ou dans les régions voisines. D'autres facteurs contribuent à influencer le coût horaire moyen dans l'établissement et notamment la composition de la main-d'œuvre (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle et part des temps partiels).

Les cotisations patronales et autres charges représentaient en 2008 en moyenne 42 % du coût du travail total mais cette part diffère selon les secteurs d'activité. En effet, la part des cotisations employeurs atteignait 29,6 % dans l'industrie et 29,8 % dans l'information et communication contre 26,7 % dans les activités financières et d'assurance et 25,0 % dans l'hébergement-restauration. Ces différences s'expliquent notamment par les allègements de cotisations sociales patronales « bas salaires », et les exonérations de cotisations sur l'épargne salariale. ■

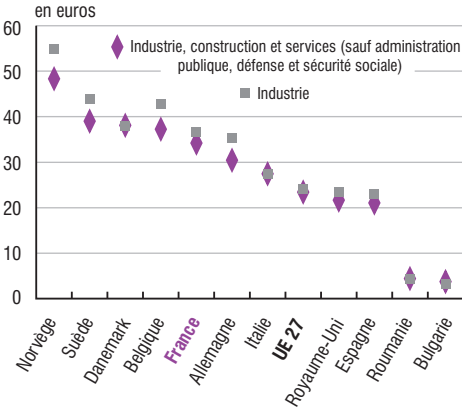
Définitions

Coût unitaire salarial : coût salarial rapporté à la valeur ajoutée.

Pour en savoir plus

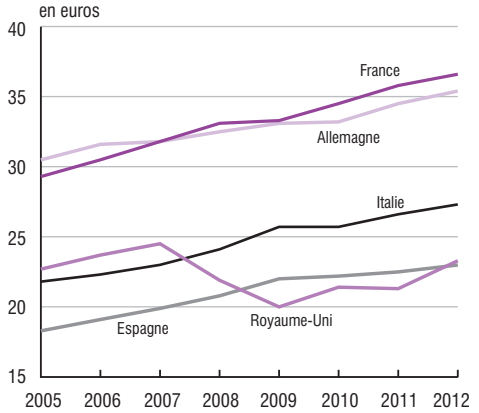
- « Les déterminants du coût du travail en France », *Insee Première* n° 1393, février 2012.
- « Le coût de la main-d'œuvre : comparaison européenne 1996-2008 », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2012.

1. Coût horaire de la main-d'œuvre en 2012 en Europe



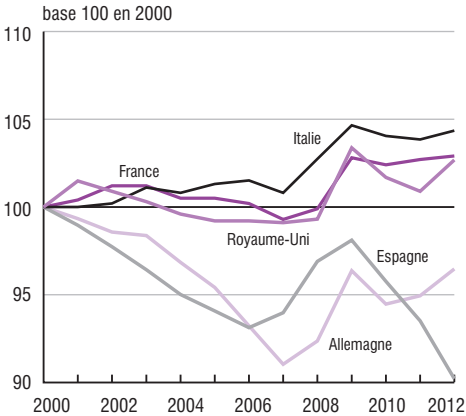
Champ : établissements des entreprises de 10 salariés ou plus.
Source : Eurostat, enquête européenne sur le Coût de la main-d'œuvre 2008, calculs Eurostat.

2. Coûts horaires de la main d'œuvre dans l'industrie



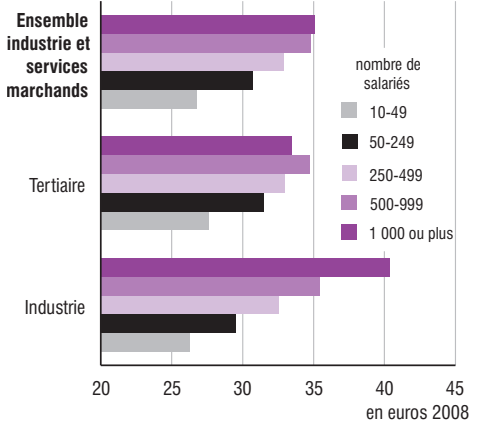
Champ : établissements des entreprises de 10 salariés ou plus.
Source : Eurostat, enquête européenne sur le Coût de la main-d'œuvre 2008, calculs Eurostat.

3. Coûts salariaux unitaires



Champ : ensemble de secteurs.
Source : Eurostat.

4. Coût de la main-d'œuvre par heure travaillée selon le secteur d'activité de l'établissement et la taille de l'entreprise



Champ : France métropolitaine, établissements des entreprises de 10 salariés ou plus, y c. apprentis.
Source : Insee, enquête européenne sur le Coût de la main d'oeuvre 2008.

5. Coût de la main-d'œuvre en 2008 selon le secteur d'activité de l'établissement

	Coût horaire	dont : rémunération horaire	Coût annuel par salarié en EQTP	Cotisations patronales et autres charges / salaire brut (en %)
Industrie	33,1	22,1	52 181	44,3
dont : industrie manufacturière	32,8	22,0	51 715	44,2
Construction	28,0	19,6	45 136	39,0
Tertiaire	31,8	21,3	51 010	41,3
Ensemble industrie et services marchands	31,8	21,4	50 851	42,0

Champ : France métropolitaine, établissements des entreprises de 10 salariés ou plus, y c. apprentis.
Source : Insee, enquête européenne sur le Coût de la main-d'œuvre 2008.

2.6 Salaires

En 2010, le salaire brut annuel moyen se situe à 33 100 euros pour un salarié travaillant à temps plein. Un cadre perçoit en moyenne un salaire près de 3 fois supérieur à celui d'un ouvrier non qualifié et 1,8 fois supérieur à celui d'un salarié exerçant une profession intermédiaire. Les salaires moyens sont plus élevés dans les secteurs des activités financières et d'assurance (49 900 euros) et de l'information et la communication (47 000 euros). Ils sont plus faibles dans l'hébergement et la restauration (24 600 euros), les salariés y étant souvent peu qualifiés et payés au Smic. Lors de la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2011, 35 % des salariés de l'hébergement et la restauration ont bénéficié de cette augmentation contre 6 % dans l'industrie manufacturière. Au niveau européen, si la France se situe parmi les pays où le salaire moyen est le plus important, les gains annuels des salariés (salaires, primes et autres avantages) y sont en revanche plus faibles qu'en Allemagne, au Royaume-Uni ou en Irlande.

Les années précédant la crise, l'évolution du **salaire mensuel de base** (SMB) en euros courants était d'environ + 2,6 % par an et celle du **salaire moyen par tête** (SMPT) de + 3 % par an. L'évolution plus dynamique du SMPT tient à deux facteurs : d'une part, l'évolution de la structure des qualifications, qui pousse à la hausse le salaire moyen ; d'autre part, l'évolution de la part variable des rémunérations, qui a été plus importante sur la période que celle du salaire de base. À partir de 2009, l'évolution du SMB ralentit, se situant autour de 2 % en moyenne annuelle

en euros courants. L'évolution du SMPT, plus sensible à la conjoncture, avait marqué le pas dès 2008, pour atteindre un point bas au deuxième trimestre 2009. De fait, au plus fort de la crise, les employeurs avaient eu recours à certains outils de flexibilité en termes d'intensité du travail et de politique salariale (accroissement du chômage partiel, réduction des heures supplémentaires et baisse des primes). En 2010, avec la reprise économique, le SMPT a repris de l'allant (+ 2,4 % après + 1,2 % en moyenne annuelle en 2009), avec un recours accru aux heures supplémentaires et une nouvelle progression des éléments variables de la rémunération. L'augmentation des heures supplémentaires se poursuit en 2011 jusqu'au troisième trimestre, avant de baisser à nouveau. Entre septembre 2011 et septembre 2012, le SMB, comme le SMPT, croissent de 2,2 %, ce qui reste en deçà des évolutions observées avant crise.

L'inflation a sensiblement diminué entre mi-2008 et mi-2009 puis est repartie à la hausse en 2010 (+ 1,5 %) et s'est accélérée en 2011 (+ 2,4 % au quatrième trimestre en glissement annuel) en raison de l'augmentation des prix des matières premières alimentaires et du pétrole. Cette évolution a joué sur les négociations salariales. La revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2011 a été de 1,6 % (contre seulement + 0,5 % en janvier 2010) et le mécanisme de réévaluation automatique du Smic en cas de forte inflation a dû être mis en œuvre en décembre 2011. Au final, en 2011, le Smic a été revalorisé de 1,8 % en moyenne annuelle. ■

Définitions

Salaire mensuel de base (SMB) : indicateur du salaire négocié par les partenaires sociaux. Un indice du SMB est obtenu grâce à l'enquête Acemo sur le champ des salariés à temps complet dans les entreprises de 10 salariés et plus du secteur privé de France métropolitaine. Cet indice de prix des salaires ne prend pas en compte les modifications éventuelles de la structure des qualifications, ni l'évolution de la durée du travail, ou de la rémunération des primes.

Salaire moyen par tête (SMPT) : somme des salaires bruts (salaire de base, primes et rémunération des heures supplémentaires et complémentaires pour l'ensemble des salariés, (y compris les salariés à temps partiel) rapporté aux effectifs salariés en personnes physiques de toutes les entreprises du secteur privé.

Pour en savoir plus

- « Depuis mi-2011, une nouvelle dégradation du marché du travail, moins marquée que celle de 2008-2009 », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « Secteur privé et entreprises publiques - En 2010, les salaires ralentissent en euros constants », *Insee Première* n° 1403.

1. Salaire brut annuel moyen par catégories socioprofessionnelles en 2010

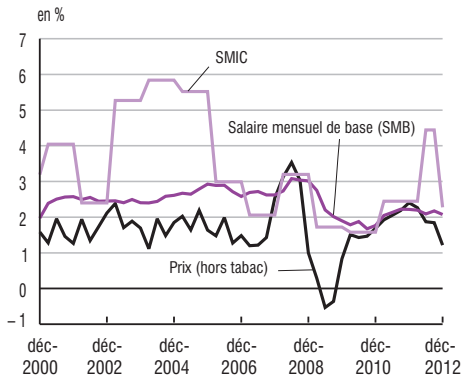
en euros

	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Ensemble
Ensemble	62 630	34 540	24 350	25 950	21 690	33 130
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	66 670	37 880	26 890	27 310	23 760	35 120
Construction	60 780	35 600	27 150	25 630	21 660	29 340
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	59 830	33 380	23 350	24 310	22 540	30 440
Transports et entreposage	57 060	33 330	25 970	27 320	24 000	31 500
Hébergement et restauration	47 430	30 120	21 740	23 740	22 280	24 590
Information et communication	56 560	34 930	27 940	32 260	27 520	46 950
Activités financières et d'assurance	76 710	38 270	30 310	27 800	27 590	49 880
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	64 360	33 330	24 700	23 110	19 900	33 680
Autres activités de services	52 580	34 390	22 830	23 730	18 880	29 820
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	54 630	30 990	23 040	22 210	12 590	28 380

Champ : France, salariés à temps complet hors apprentis, stagiaires, chefs d'entreprise.

Source : Insee, DADS 2010.

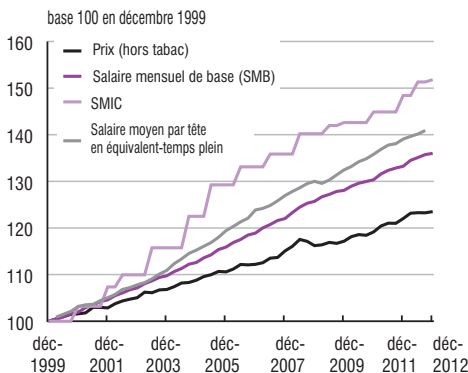
2. Évolutions en glissement annuel des salaires, des prix à la consommation et du Smic



Champ : SMB, France métropolitaine, salariés des établissements d'entreprises de 10 salariés ou plus, SMIC et prix : France.

Sources : Insee, Dares, enquêtes Acemo.

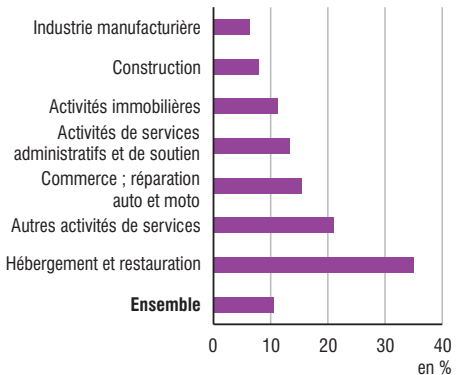
4. Évolution du SMPT en EQTP, du SMIC, du salaire de base et des prix



Champ : France, salaire moyen par tête : secteur marchand non agricole.

Sources : Dares, Insee.

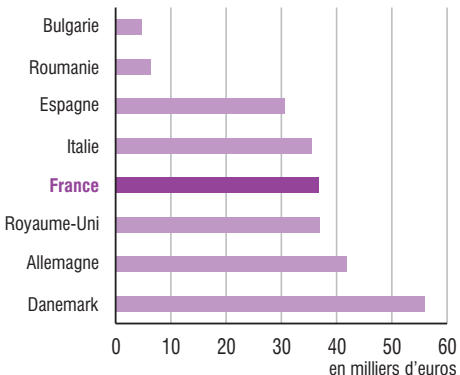
3. Part de salariés ayant bénéficié de la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2011



Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés sauf apprentis, stagiaires, intérimaires ; ensemble des secteurs sauf agriculture, administration.

Source : Dares, enquêtes Acemo.

5. Salaire annuel moyen en 2010, y c. primes



Champ : salariés à temps complet, entreprises de 10 salariés ou plus, industrie, construction et services.

Source : Eurostat, enquêtes structure des salaires.